

INDICATEUR 1

PART DE LA MASSE SALARIALE CONSACRÉE AU REMPLACEMENT

0%

LES OBJECTIFS

- Connaître l'impact budgétaire des remplacements sur la masse salariale chargée.

LE CALCUL

$$\frac{\text{Coût des agents remplaçants}}{\text{Masse salariale chargée}^*} \times 100$$

*Masse salariale chargée = salaires bruts + charges patronales

Le coût des agents remplaçants est calculé hors remplacements pour :

- congé parental,
- disponibilité,
- remplacement sur poste vacant,

car les remplacements d'agents non payés n'engendrent pas de coût supplémentaire, ni de paye en double pour la collectivité, l'objectif de cet indicateur étant de ne calculer que le coût supplémentaire des remplacements.

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple :** pour l'année N, le coût des agents remplaçants s'élève à 48 000 € pour la commune de C..., sa masse salariale chargée étant de 980 000 €.

- Part de la masse salariale chargée consacrée au remplacement : $(48\,000 / 980\,000) \times 100 = 4,9\%$

Pour aller plus loin : créer des indicateurs adaptés à vos objectifs internes, réaliser des études ponctuelles... Consulter la carte "CIG".



INDICATEUR 2

EFFECTIFS BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION DE RETOUR À L'EMPLOI (ARE)

LES OBJECTIFS

- Suivre l'évolution des effectifs concernés par l'allocation de retour à l'emploi.
- Apporter une information supplémentaire à l'indicateur "Part de la masse salariale consacrée aux allocations de retour à l'emploi (ARE)" (cf. Indicateur 3 FAMILLE "BUDGET").

LE CALCUL

Il s'agit de comptabiliser le nombre d'agents concernés par l'allocation de retour à l'emploi sur une période fixée.

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple :** la commune de C... compte, pour l'année N, 1 agent bénéficiaire de l'allocation de retour à l'emploi.



INDICATEUR 3

PART DE LA MASSE SALARIALE CONSACRÉE AUX ALLOCATIONS DE RETOUR À L'EMPLOI (ARE)

LES OBJECTIFS

- Connaître l'impact budgétaire du coût des allocations de retour à l'emploi sur la masse salariale chargée.
- Sensibiliser sur l'impact des remplacements.

LE CALCUL

$$\frac{\text{Coût des ARE}}{\text{Masse salariale chargée}^*} \times 100$$

**Masse salariale chargée = salaires bruts + charges patronales*

Pour plus de pertinence, cet indicateur devra être mis en regard des effectifs concernés par l'allocation de retour à l'emploi.
(cf. Indicateur 2 FAMILLE "BUDGET")

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple :** la commune de C... compte, pour l'année N, 1 agent bénéficiaire de l'allocation de retour à l'emploi, ce qui lui coûte 16 500 €. Sa masse salariale chargée est de 980 000 €.

- Part de la masse salariale chargée consacrée aux allocations de retour à l'emploi : $(16\,500 / 980\,000) \times 100 = 1,6\%$



INDICATEUR 4

PART DES SUBVENTIONS DANS LES DÉPENSES DE PERSONNEL



LES OBJECTIFS

- Evaluer la part de la masse salariale subventionnée par des organismes extérieurs.

LE CALCUL

$$\frac{\text{Montant total des subventions}}{\text{Masse salariale chargée}^*} \times 100$$

*Masse salariale chargée = salaires bruts + charges patronales

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple** : la masse salariale de la commune de C.... est de 980 000 €. Elle a touché 13 000 € au titre des subventions de personnel.

- Part des subventions dans les dépenses de personnel : $(13\ 000 / 980\ 000) \times 100 = 1,3\%$

